

# La buvette pour les sans-abri trouve enfin un lieu

**Ce point chaud du jeudi soir était annoncé à la pointe de la Jonction. Le Canton a dit non. Le voici aux Croupettes**

Les bonnes initiatives se heurtent toujours aux lourdeurs de l'administration. Nouvel exemple: l'Association pour la reconversion des Vernets (ARV), à qui l'on doit l'existence, à la belle saison, de la terrasse située à la pointe de la Jonction, vient de se voir refuser par le Canton, propriétaire de la parcelle, un projet qui avait pourtant suscité l'adhésion de tous.

Il s'agissait simplement de mettre sur pied, chaque jeudi soir, un «point chaud» destiné aux personnes sans abri. Et ce dès ce printemps, manière de se caler sur la fermeture des lieux d'hébergement d'urgence de la Ville en offrant à celles et ceux qui perdaient une adresse de repli l'occasion d'en trouver une autre, l'espace de quelques heures, en y recevant boissons chaudes et soutien de la



LAURENT GUIRAUD

**La terrasse de la pointe de la Jonction aurait aimé ouvrir ce printemps un «point chaud» une fois par semaine. Refus.**

population. L'idée a immédiatement suscité un élan de solidarité. En quelques jours à peine, une armée de bénévoles - une bonne trentaine, mélangeant gens du quartier, et étudiants de la Haute Ecole de travail social notamment - était prête à assurer par tournus ce petit bar de la préca-

rité. L'engagement citoyen, simplement positif et désintéressé, ne fait pas forcément un dossier de demande d'autorisation rédigé dans les règles. Il a été jugé incomplet, ce dossier; puis, pour enfoncer le clou du refus, les fonctionnaires du Canton ont fait savoir, au retour de leurs vacances de

Pâques, que «l'absence de toilettes dans le secteur pourrait entraîner des problèmes de salubrité». On se pince, en comptant les chiens du matin qui déposent leurs «mines» malodorantes sur l'herbe du sentier des Saules.

Donc, c'est non. Repli sur l'autre rive sans se laisser décourager par les greffiers de l'ordre public. Le président de l'association RestoScoot, Laurent Menoud, a fait passer le message: «Venez chez moi, j'ai une roulotte aux Croupettes, elle est sur le territoire municipal, je vous la mets à disposition.»

La voici ouverte depuis une semaine. Jeudi dernier, onze personnes vivant dans la rue en ont profité. Elles seront probablement plus encore ce soir, de 19 h 30 à 22 h. Le bouche-à-oreille remplace les communiqués: une boisson chaude pour entrer dans la nuit froide. Il en ira ainsi jusqu'au 16 juin. Un bilan sera fait. Les bénévoles sont très motivés.

**Thierry Mertenat**